Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260518-2026051805-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 05

Séance du : 18 mai 2026

L'an deux mil-vingt-six le dix-huit mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le onze mai, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Philippe Le Guilcher, Jean-Pierre Guillerm, Aurélien Fer, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons et Lynda Loiseaux

Secrétaire de séance : Philippe Le Guilcher

2026-05 18 05

OBJET : Décision Modificative DM 01

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de la Convention de participation au fonds de concours pour le parc roulant du SDIS 22 pour les exercices 2025 et 2026 il n'y a pas de prévision budgétaire au chapitre 204.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder **à la modification suivante :**

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
20415331 Subventions d'équipement aux EPL, biens mobiliers...	0,00 €	640,50 €	640,50 €
2315 VOIRIE 2026	74 861,91 €	-640,50 €	74 221,41 €
TOTAUX :	74 861,91 €	0,00 €	74 861,91 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H (CÔTES-D'ARMOR)